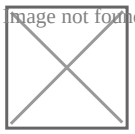


# Signaler quelqu'un au peuple, un déli sans preuve ni convocation

Par **chrisboyd007**, le **10/05/2015** à **02:41**

La police a t'elle le droit de signaler au peuple entier le présumé délit de quelqu'un, à son insu sans n'avoir jamais convoqué la personne en question?
Tout en sachant que l'accusation n'est pas entièrement fondée sur la vérité!
Je n'ai jamais pu ni voir ni entendre dans les médias ce qui a été raconté à mon sujet, mais la réaction du peuple me dit que l'accusation est bien plus grave que la simple realité!
Le peuple pense rendre un service à... je ne sais qui, en me harcelant sans cesse.
J'ai peut-être fait des bétises, mais ce qui est sûr c'est que je n'ai jamais agressé personne de toute ma vie, ni même touché ni enfants ni femmes !!!
Je suis un tendre, romantic et sentimental, mais un peu timide.

Le résultat immédiat de ce signalement malencontreux c'est que la police pousse le peuple à commettre deux autres délits, pas des moindres: la diffamation et le non respect du droit à l'image.
Sans parler des énergies négatives et les soulèvements dans les foules quand je fais l'erreur de sortir.
Le pire ce sont le bouche à oreille, la moquerie et la raillerie ouverte sans gène, les crachats à mes pieds, les poursuites menaçantes ayant pour but de m'effrayer et de m'exaspérer, ainsi que les faux témoignages sortant purement de l'imagination des gens qui semblent ne désirer qu'une chose, m'attraper sur le fait, donc portés à imaginer des faits inexistants.

Je suis une personne très sensible, j'ai eu 4 enfants qui m'aiment, je suis croyant, j'ai une âme et une conscience profonde, vive et honnête, mes qualités sont la générosité, l'attention au détail, penser aux autres avant tout et la volonté d'aider toute personne se trouvant en de quelconques difficultés.
Malheureusement, je suis malgré tout poussé à me retirer dans une solitude morbide et je suis en train de chuter dans un état de détresse avancée et arrive parfois au bord de la folie à cause de la charge qui m'accable à l'excès, ce qui est très effrayant.
J'ai du mal à dormir la nuit et à digérer la nourriture que j'ingère.
J'ai sacrifié toute ma jeunesse pour la France à m'entrainer 6 heures par jour sur la glace comme patineur artistique, meilleur Français pendant 2 ans et 13ème aux Championats du monde en '76. C'est un sport individuel et intensif, pas idéal pour un gamin à moitié autiste étant petit.
Pas de copine, peu de temps libre.
Tout ça pour une France ingrate qui m'a souvent barré le chemin.

Je possède de bonnes capacités professionnelles, un QI de 137,
Je suis parfaitement trilingue, j'ai le plus souvent été contrôleur Qualité, ce qui demande un

caractère plutôt perfectionniste, posé et calme.
Malgré ces points positifs toutes les offres d'emploi me sont simplement refusées.

C'était une décision très vicieuse de la part de la police!

Y aurait-il eu interpellation, suivie d'un jugement équitable, cela aurait été plus humain et plus juste, qu'un tel débordement du peuple qui augmente sans cesse et une telle diffamation écrasante.
Il m'arrive parfois de contempler une façon de mettre fin à ma vie!

Dans le cas actuel, il n'y a ni le droit de s'expliquer, ni jugement, mais seulement une condamnation, la pire qui soit, exécutée par une partie, la plus incompétente qui soit:
le peuple, qui juge, condamne et agresse sans fin, avec haine, menaces, moqueries et ragots infâmes...

La police me jette littéralement hors du commissariat lorsque j'essaie d'expliquer ma vérité des faits.
Ils ne veulent rien entendre!
Ils me font aussi du harassement téléphonique: ils appellent, ils attendent que je réponde et ils raccrochent au son de ma voix. J'ai relevé leur numéro au début pour savoir qui c'était et j'ai rappelé:
"Allo, ici le commissariat de Gap"... Eh bien bravo!

- Un avocat peut-il recueillir les informations que détient la police et me proposer des solutions?
- Le Procureur de la République est-il en mesure de rectifier les erreurs de la police?
J'ai des preuves écrites pour établir la vérité.

- Sera tout ce malheureux processus de folie réversible un jour?
Ou bien n'y a t'il aucun espoir pour moi de retrouver une vie normale et un semblant de dignité?

Veuillez excuser ce long texte, mais c'est un appel au secours!

Cordialement,

Christopher

Par **Sleeper**, le **10/05/2015** à **09:55**

Bonjour,

Je vous rassure : je fais partie du peuple et je n'ai jamais entendu parler de vous. Je n'ai aucune idée de 1) qui vous êtes 2) les faits qui vous seraient reprochés (et dont on n'apprend rien dans votre roman).

J'ajouterais que votre exposé apparait pour le moins décousu.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés